



# AVENIR SPORTIF D'ORLY

1 RUE DU VERGER 94310 ORLY

TEL/09 54 50 37 73

[avenirsportifdorly@free.fr](mailto:avenirsportifdorly@free.fr)

[avenirsportifdorly.fr](http://avenirsportifdorly.fr)

Orly, le 6 octobre 2017

## CONVOCATION AUX REUNIONS DE DIRIGEANTS ASO

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite aux prochaines réunions de dirigeants qui se tiendront les jours suivants :

Futures dates des AG, BE, CA :

Mois	Jour	Heure	Lieu
Septembre 2017	06/09/17 = CA	19h	Club House Piscine
Octobre 2017	11/10/17 = BE	19h	Club House Piscine
Octobre 2017	14/10/17 = AG	9h	Salle Marco Polo
Novembre 2017	08/11/17 = BE	19h	Club House Piscine
Décembre 2017	06/12/17 = CA	19h	Club House Piscine

BE = Bureau Exécutif

CA = Conseil d'Administration

AG = Assemblée Générale

### Ordre du jour du BE du 11/10/17 :

- Proposition émanant du CCAS :

Bonjour M. Frigout,

Comme convenu, je vous fais parvenir les quelques informations demandées en vue du CA du 11/10/2017.

En tant que responsable du service Autonomie au CCAS d'Orly, j'interviens dans le pilotage des prestations de service proposées aux orlysiens en perte d'autonomie (personnes âgées ou handicapées) ainsi que dans la conduite de projets visant à améliorer la qualité de vie de ce public.

Le service Autonomie a pour vocation d'offrir, en partenariat avec les autres acteurs de l'aide et des soins à domicile, un service de proximité permettant aux orlysiens de demeurer à leur domicile le plus longtemps possible. Il propose 5 prestations de service :

- L'intervention d'une aide à domicile via le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ;
- Le service de transport adapté : le taxi social ;
- Le portage de repas et les petits travaux qui sont des prestations conventionnées faisant l'objet de critères précis afin de pouvoir en bénéficier ;
- La téléassistance.

Dans un souci de proposer un service toujours plus proche des attentes de la population, le CCAS met en place un nouveau dispositif appelé Orly'berté.

C'est un projet porté par le service Autonomie du CCAS d'Orly basé sur des déplacements solidaires. Ce dispositif est mis en place dans un souci de proposer un service toujours plus proche des attentes de la population. L'objectif est de mettre en contact les personnes nécessitant un accompagnement pour se déplacer (à pied, en transport ou en voiture) avec des bénévoles.

*Tout Orlyisien âgé d'au moins 18 ans, qu'il soit titulaire ou non d'un permis de conduire peut se proposer en tant que bénévole. Pour devenir bénévole, il n'est pas forcément nécessaire d'avoir beaucoup de disponibilités. Il est en effet possible de proposer des déplacements uniquement le midi, le soir ou le week-end par exemple. Une réunion d'information destinée aux futurs bénévoles aura lieu jeudi 2 Novembre à 17h30 au centre administratif (Salle CAMPI). Les premiers déplacements solidaires pourront ensuite débuter. Pour en savoir plus ou devenir bénévole, il faut contacter le CCAS au 01 48 90 21 33.*

*Je reste à votre disposition pour toutes questions.*

*Bien cordialement,*

*Madame Sandrine CRAMER*

*Chef du service Autonomie*

*CCAS*

*7 avenue Adrien Raynal*

*94310 Orly*

*Tél : 01.48.90.21.34*

- Point avec la Direction Jeunesse & Sports de 19h00 à 19h30

- 1) Bilan du Forum: 9 Septembre au parc des sports du Grand Godet.
- 2) Bilan provisoire de la course « *Orlytienne* ».
- 3) Demande de clôture du terrain Orly Saules Boules (parc de pétanque voie des Saules).
- 4) Reconduction du contrat copieur avec la société AKM.

- Questions financières de 19h30 à 20h00.

- Questions diverses de 20h00 à 20h30.

Pas de question diverses.

Dans l'attente de vous voir, je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour l'ASO, le vice-Président  
Davy POSTEL**